

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 79 / 2023

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le

ID : 005-210500773-20231120-202379-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois
le 16 novembre à 17 heures 30
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 8 novembre 2023

Présents : ALLAIX Romain, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie.

Absents : ARMANET Carole (pouvoir à FOUQUE Christian), GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : FOUQUE Christian

OBJET : Recrutement d'un agent non titulaire pour le service administratif en remplacement d'un congé maternité.

Madame le Maire indique que la personne en poste actuellement va partir en congé maternité le 4 janvier 2024 et sera de retour début septembre 2024. Le recrutement d'une personne pour la remplacer a été lancé dans le courant du mois d'août. Le contrat proposé s'étend sur 1 an (du 1^{er} novembre 2023 jusqu'au 31 octobre 2024).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un agent non titulaire pour le service administratif en remplacement d'un congé maternité pour une durée d'un an à compter du 1^{er} novembre 2023.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

